

Le lundi 4 mai 2020

Chers parents,

Vous êtes tous dans l'attente d'informations concernant la scolarité de vos enfants. Ce mail a pour but de clarifier la situation pour que vous puissiez, au vu des nouveaux éléments, remplir le sondage ci-après.

En concertation avec la Mairie et l'Inspection de l'Education Nationale, des modalités d'accueil ont été définies pour une éventuelle reprise le 12 mai.

Vous trouverez ci-joints **la lettre de Monsieur LAMOUR**, Maire de Longpont-sur-Orge et le protocole sanitaire national. Ces documents guident l'ensemble de l'organisation de l'ouverture des écoles.

Merci d'en prendre connaissance attentivement car votre responsabilité de parent est engagée.

En complément, veuillez trouver ci-dessous le lien d'une vidéo de M. LAMOUR, du 2 mai 2020, au sujet de la réouverture des écoles :

<https://www.facebook.com/1556030534407139/videos/233626311193528/>

Du 12 mai au 2 juin, dans un premier temps, l'école pourra, **si le cadre sanitaire très strict le permet**, accueillir des élèves en nombres très réduits de la GS au CM2.

Pour les écoles de Longpont-sur-Orge, seront accueillis prioritairement les élèves **entrant dans les catégories ci-dessous** et **n'ayant pas d'autres moyens de garde**, dans l'ordre suivant :

1. enfants des parents mobilisés sur la lutte contre le Covid 19 (soignants, pompiers, policiers...) et sur les ouvertures des écoles (enfants d'enseignants et d'agents municipaux) et ce, quel que soit le niveau (PS et MS inclus) ;
2. enfants en difficulté du fait de l'impossibilité d'accéder au suivi pédagogique à distance proposé par les équipes enseignantes ;
3. enfants des parents qui doivent reprendre le travail, ne pouvant télétravailler, et n'ayant aucune solution de garde (familles monoparentales, difficultés éducatives...).

Concernant le cadre d'accueil, les élèves auront classe **par groupe de 10 élèves en élémentaire et 5 élèves en maternelle en alternance une semaine sur deux** (sauf enfants des personnels prioritaires qui eux seront scolarisés à temps plein). Le nombre de groupes sera défini en fonction des enseignants et du personnel communal pouvant être présents.

Concernant le cadre pédagogique, **l'enseignement à distance sera maintenu dans tous les cas** pour tous les enfants qui ne sont pas présents à l'école.

Afin de définir les groupes de travail **jusqu'au 2 juin**, nous vous demandons de bien vouloir **répondre au sondage avant mercredi 6 mai**.

Si vous envisagez de remettre votre enfant à l'école, vous serez contacté **à partir du jeudi 7 mai**, pour vous informer de la possibilité ou non de l'accueillir.

Pour le mois de juin, un nouveau sondage vous sera envoyé fin mai.

Nous vous remercions sincèrement de votre coopération dans cette situation inédite à laquelle nous devons faire face tous ensemble.

Les directrices et directeurs des écoles de Longpont-sur-Orge.